



Bulletin d'information destiné aux Services de garde à l'enfance de Lanaudière

LA GASTROENTÉRITE ÉPIDÉMIQUE

En cette période hivernale, beaucoup de gens présentent de la gastro-entérite. Parfois plusieurs personnes de l'entourage peuvent être affectées presque en même temps.

En service de garde, on parle de diarrhée ou de gastroentérites épidémiques si on observe deux cas ou plus de diarrhées ou de vomissements dans un même groupe d'enfants à l'intérieur d'une période de 48 heures.

Le plus souvent ces symptômes sont causés par un virus. Le virus souvent responsable dans les services de garde à l'enfance de la gastro-entérite est le rotavirus mais d'autres virus peuvent aussi être en cause. Des bactéries ou des parasites peuvent aussi être responsables des symptômes.

Tous ces microbes peuvent se propager facilement, en particulier dans les services de garde à l'enfance. La diarrhée est le deuxième problème de santé le plus fréquent en service de garde après les rhumes. Les enfants aux couches sont plus à risque d'attraper et de transmettre la maladie.

Comme elle se transmet par voie fécale orale, il suffit qu'une personne porte à sa bouche le microbe pour attraper la maladie. Les mains et les objets contaminés peuvent donc transmettre l'infection. De plus, les mains peuvent contaminer l'environnement et l'environnement les mains.

Les symptômes de la gastroentérite sont en général de la diarrhée et des vomissements.

La diarrhée se définit par des selles plus fréquentes, plus abondantes, plus molles qu'à l'habitude ou par des selles vraiment liquides.

Les vomissements sont le rejet d'aliments plus ou moins digérés de façon « projetée » par la bouche. Parfois un bébé qui n'est pas malade peut présenter des régurgitations mais si ces régurgitations sont inhabituelles, associées à de la diarrhée ou à d'autres symptômes et surtout si l'enfant ne conserve pas un bon état général, elles doivent alors être considérées comme des vomissements.



Les personnes infectées peuvent aussi présenter des crampes abdominales, une perte d'appétit, des douleurs aux muscles, des maux de tête et parfois de la fièvre légère.

Le meilleur moyen de prévenir la propagation est de bien se laver les mains après chaque changement de couche, après être allé à la toilette et avant de manipuler de la nourriture.

Il a été prouvé qu'il est possible de réduire de 50 % l'incidence de gastroentérite en service de garde par la pratique régulière et efficace du lavage des mains et par la désinfection adéquate du milieu (ex. : désinfection des jouets, nettoyage des surfaces fréquemment utilisées...).

Le danger principal de la gastroentérite est la déshydratation surtout chez les bébés et les jeunes enfants. Un enfant devient déshydraté s'il perd trop de liquide et de sel dans ses selles ou dans ses vomissements et qu'il ne boit pas assez pour compenser ses pertes.

Les signes de déshydratation sont :

- une diminution des urines (moins de 4 couches mouillées par 24 heures) ;
- une augmentation de la soif ;
- une absence de larmes ;
- la peau, les lèvres, la bouche et la langue sèches ;
- une accélération du rythme cardiaque ;
- les yeux « creux ».

Certaines règles sont à respecter afin d'éviter la déshydratation :

- Continuer une diète normale. Le lait maternel et les laits maternisés peuvent être continués. Il n'est pas recommandé de faire jeûner l'enfant.
- Si l'enfant vomit, on devrait lui donner de plus petites quantités plus souvent.
- Si les symptômes deviennent plus importants, une solution orale d'hydratation devrait lui être offerte (voir dans le Protocole non réglementé pour l'administration de solutions orales d'hydratation commerciale, (Ministère de la famille, des aînés et de la Condition féminine du Québec)).
- Les médicaments antidiarrhéiques vendus en vente libre dans les pharmacies ne sont pas recommandés en particulier chez les enfants.

Les enfants atteints de diarrhée ou de vomissements ne devraient pas fréquenter le service de garde à l'enfance. Si un enfant développe ces symptômes alors qu'il est au service de garde, il est recommandé de limiter, dans la mesure du possible, les contacts avec les autres enfants. Les parents doivent être avisés de venir chercher l'enfant rapidement.

Un enfant devrait être exclu du milieu de garde :

- s'il est trop malade pour suivre les activités de son groupe ;
- si la fréquence des selles est anormalement élevée ;
- si les selles sont trop abondantes pour être contenues dans la couche ;
- s'il a vomi plus de deux fois au cours des dernières 24 heures ;
- s'il fait de la fièvre ;



- s'il a du mucus ou du sang dans les selles.

L'enfant devrait rester à la maison jusqu'à ce que ses selles redeviennent normales et qu'il n'ait plus de vomissements.

La durée de la maladie est de 3 à 6 jours environ.

Il est justifié pour les parents de communiquer avec leur médecin si :

- L'enfant a moins de 6 mois.
- Il a du sang dans les selles ou ses selles sont de couleur noire.
- L'enfant présente des vomissements fréquents pour une période de plus de 4 à 6 heures.
- Il a de la fièvre élevée.
- Il présente des signes de déshydratation.

Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre qui peut être remise aux parents lors de gastroentérite épidémique dans votre service de garde.

Nous vous recommandons de communiquer avec l'équipe des maladies infectieuses de la DSPE de Lanaudière pour déclarer les situations de gastro-entérites épidémiques.

Ces renseignements ne devraient pas remplacer les soins et conseils du médecin de l'enfant qui peuvent recommander des variations au traitement en tenant compte de la situation et de l'état de celui-ci.

Responsable du projet

Chantale Boucher, m.d.
Pédiatre-conseil

En collaboration avec
Valérie Forgues, infirmière-conseil

Secrétariat

Nancy Perreault

Production

Équipe des maladies infectieuses
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière.

245 du Curé Majeau,
Joliette, J6E 8S8

(450) 759-1157 poste 4459

Dépôt légal : premier trimestre 2007

ISSN : 1718-8210

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Date:

Lieu:

Objet : Gastroentérite

Chers parents,

Il y a présentement au service de garde des cas de gastroentérites. Les personnes affectées peuvent présenter des vomissements et de la diarrhée.

La diarrhée se définit par des selles plus fréquentes, plus abondantes, plus molles qu'à l'habitude ou par des selles vraiment liquides. Les vomissements sont le rejet d'aliments plus ou moins digérés de façon « projetée » par la bouche. Parfois, le bébé qui n'est pas malade peut présenter des régurgitations mais si ces régurgitations sont inhabituelles, associées à de la diarrhée ou à d'autres symptômes et surtout si l'enfant ne conserve pas un bon état général, elles doivent alors être considérées comme des vomissements.

La gastroentérite se transmet facilement dans les services de garde à l'enfance. Il suffit qu'une personne porte à sa bouche le microbe pour attraper la maladie. Les mains et les objets contaminés qu'une personne porte à sa bouche suffisent à transmettre l'infection. De plus, les mains peuvent contaminer l'environnement et l'environnement les mains. Les enfants aux couches sont particulièrement à risque d'attraper et de transmettre la maladie.

Pour diminuer les risques de transmission et pour son bien-être, un enfant devrait rester à la maison :

- s'il est trop malade pour suivre les activités de son groupe ;
- si la fréquence de ses selles est anormalement élevée ;
- si ses selles sont trop abondantes pour être contenues dans la couche ;
- s'il a vomi plus de deux fois au cours des dernières 24 heures;
- s'il fait de la fièvre;
- s'il a du mucus ou du sang dans les selles.

Il devrait revenir au service de garde quand ses selles sont redevenues normales et qu'il n'a plus de vomissements. Habituellement, la durée de la maladie est de 3 à 6 jours environ.

Si votre enfant venait à présenter ces symptômes pendant qu'il fréquente le service de garde, celui-ci devrait communiquer avec vous pour vous demander de venir le chercher rapidement.

En espérant votre entière collaboration pour le bien-être des enfants.

Lettre rédigée par la Direction de la santé publique et d'évaluation de Lanaudière pour les services de garde à l'enfance de la région.

